

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt quatre, le seize février, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

**Etaient présents :** M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes VINCENT, HOCINE, M. VALLO

Absent excusé : Loïc CHEVALIER qui a donné procuration à Christian DUPUIS

Absents : Emilie GIRAUD- Elodie LAVERT et Alain SENDRA

Secrétaire élu pour la séance : Jean Noël ETAY

Date de la convocation : 8 février 2024

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

**2024-2/ OBJET : Subventions aux associations pour 2024**

M. le Maire propose au Conseil de fixer le montant des subventions accordées aux associations au titre de l'année 2024 (demandes reçues à ce jour) :

ADAPEI de Roanne	50 €
Amicale des Donneurs de Sang de la Pacaudière	50 €
Association Solidarité de la Pacaudière	50 €
Comité Départemental de lutte contre le Cancer	50 €
Les Restaurants du Cœur	150 €
Croix Rouge Française	150 €
Société Protectrice des Animaux	140 €
Société Musicale Les Copains d'Accords	100 €
A.D.M.R	250 €
Association Familles Rurales La Pacaudière	150 €
France Alzheimer antenne Roanne	100 €
Sou des Ecoles	300 €
Association Sportive Collège Jean Papon (suivant demandes)	20 € par élève
MFR Les Athiauds (suivant demandes)	20 € par élève
Association des conciliateurs de justice	50 €
Crèche d'Arthur à Zoé	10 €

Le Conseil accepte ces propositions et dit que les crédits seront inscrits au budget primitif.

Adoptée à l'unanimité

Ont signé au registre M. le Maire et le secrétaire de séance

Le secrétaire de séance  
Jean Noël ETAY



Le Maire  
Christian DUPUIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20240216-2024-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2024

